



Albanel

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

EXTRAIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanel, ayant dûment quorum, qui se tenait à l'édifice municipal le lundi 9 septembre 2019 à 19 h 30 sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

19-211

**REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE –
PROJET MUNICIPALITÉS ALLIÉES CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité proclame la municipalité d'Albanel alliée contre la violence conjugale.

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

DONNÉ À ALBANEL CE DOUZIÈME JOUR DE SEPTEMBRE 2019.

RÉJEAN HUDON, directeur général